

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18/12/2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 24

Présents : 21

Nombre de suffrages : 22

Date de convocation
12/12/2025

Date d'affichage
12/12/2025

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..J./..

et publication du :

..J./..

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit décembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

Etaient présents :

Mme BERNARD Anita, M. BERNARD Ludovic, Mme BITEAU Alexandra, Mme CHARRIER Emilie, M. CLAIRGEAUX Eric, M. CORNUAU Albert, Mme DUBIN Nathalie, Mme GUICHETEAU Magalie, M. GUILLOTEAU Bernard, Mme JOLY Véronique, M. LANOUE Nicolas, Mme LUMET Anne-Claude, M. PASQUEREAU Johann, Mme RANTIERE Charlène, Mme RAVAUD Céline, M. RIGAUDEAU Christian, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. ROY Jean-Louis, M. SCHMUTZ Alain, M. STEENO Nicolas, Mme YVAI NURDIN Adeline

Procuration(s) :

M. DESNOUHES Laurent donne pouvoir à M. CLAIRGEAUX Eric

Etai(ent) absent(s) :

M. HERITEAU Antoine, Mme LUMINEAU Catherine

Etai(ent) excusé(s) :

M. DESNOUHES Laurent

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme DUBIN Nathalie

Numéro interne de l'acte : D28_12_2025

Objet : DIVERS

Remboursement de frais

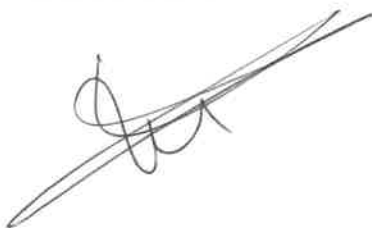
Monsieur le Maire indique que le Docteur Grelier a avancé les frais pour un abonnement à la revue Prescrire pour la période de juillet 2025 à juin 2026.

Ces frais sont d'un montant de 444€.

Monsieur le Maire propose de rembourser la somme de 444 euros au Docteur Grelier.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des présents et représentés, approuve la proposition de Monsieur le Maire.

Le Secrétaire de séance,
Nathalie DUBIN



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SEVREMONT

Le Maire, Jean-Louis ROY